Journal REFORMES, 11 juillet 2025

Réaction à un article surprenant

Madame, Monsieur,

Votre journal de ce jour contient un étrange article concernant la demande d'un certain "Chalil", activiste propalestinien réclamant des dommages et intérêts au gouvernement US après son incarcération de 104 jours.

Cet article ne se réfère pas directement au conflit israélo-palestinien sur place, mais à des désordres universitaires aux USA.

Pouvez-vous me dire en quoi cette affaire, somme toute sans intérêt pour vos lecteurs suisses, mérite d'être imprimée ?

Pensez-vous que les transactions "de marchand de tapis" proposées par Chalil pour annuler sa condamnation présentent un quelconque intérêt ?

Votre journal présente ces faits sans aucun commentaire rédactionnel, ce qui me pousse à m'interroger sur la raison de sa parution.

Je vous soupçonne de vouloir faire durer le conflit chez vos lecteurs, même en l'absence de faits nouveaux, en perpétuant la compassion pour le peuple palestinien (dont un bon millier de représentants ont tout de même perpétré le pogrom du 7.10.2025!), et la défiance vis à vis des USA.

Je crains également que vos amitiés sélectives ne soient motivées par un fond d'antisionisme, c'est à dire plus simplement un fond d'antisémitisme.

Je suis inquiet de votre possible dérive. Pouvez-vous me rassurer ?

Cordiales salutations, J.A. Neyroud